



Y A BEAUCOUP A LIRE... mais quel régal

Veolia Transdev: les secrets d'un méga-sinistre financier
22 JUIN 2012 | PAR LAURENT MAUDUIT

Emillé d'âpres conflits, de petites et grandes manœuvres dans les coulisses des milieux d'affaires parisiens, le projet de cession par Veolia Environnement du gigantesque groupe de transports urbains, Veolia Transdev (VTD – 60 000 bus, cars et tramways, 102 000 salariés), que la firme privée contrôle à parité avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), n'intéresse pour l'instant que les initiés. Et pourtant, l'affaire va éclater bientôt au grand jour et prendre des allures de scandale retentissant. Pour de nombreuses raisons. Parce que, selon nos informations, pas loin de 1,5 milliard d'euros sont partis en fumée ces derniers mois, dont la moitié est de l'argent public: il s'agit d'un désastre financier majeur, l'un des plus gigantesques que la présidence Sarkozy a laissé en héritage à la gauche. Ensuite parce que le patron d'un groupe public, Henri Proglio, qui sait que ses jours sont comptés à la tête d'EDF, joue en arrière-plan un rôle majeur pour faire prévaloir non pas l'intérêt général mais des intérêts... personnels. Et le plus stupéfiant dans l'histoire, c'est qu'il dispose de solides appuis, jusqu'aux sommets... de la Caisse des dépôts.

Pour comprendre cette histoire, dont visiblement même Bercy ignore de nombreux épisodes secrets qui se sont déroulés ces derniers jours, il faut remonter à mars 2011, quand est célébré le mariage entre Transdev, la filiale transports de la CDC, et le pôle transports du groupe Veolia, qui est né de l'éclatement de l'empire Vivendi Universal. Dans son principe, ce mariage est une folie. D'abord, parce qu'il s'agit de l'une des nombreuses associations à 50/50 que la CDC a concoctées dans le passé (par exemple avec les Caisses d'épargne) et qui se sont terminées en fiasco, à cause de l'absence d'un leadership affirmé et du même coup d'incessantes dissensions internes. C'est le propre des canards à deux têtes, cela marche presque toujours de travers. Ensuite, parce que la CDC pousse à l'époque à la tête de la filiale commune, en qualité de directeur général, un haut fonctionnaire très ancré à droite, Jérôme Gallot, beaucoup plus réputé pour ses talents de cycliste – il dit faire pas loin de 18 000 kilomètres par an à vélo – que pour ses talents de gestionnaire : l'entreprise est aujourd'hui exsangue. Enfin et surtout, parce que la fusion va radicalement à l'encontre des intérêts des collectivités publiques qui, au terme d'appels d'offres, pouvaient faire appel jusque-là aux services de plusieurs sociétés. La fusion a un effet implacable, celui de tuer la concurrence dans un secteur économique où les collectivités publiques en ont besoin pour offrir aux usagers des transports urbains les meilleurs services aux meilleurs prix. Ce mariage est une absurdité économique. Une absurdité aussi patente que si l'on fusionnait la Saur et Veolia dans le secteur des services aux collectivités. De surcroît, elle éloignait la Caisse des dépôts et son pôle transports des logiques de service public. Si rapprochement il devait y avoir, le groupe privé Veolia n'était assurément pas le meilleur partenaire pour Transdev.

A l'époque, pourtant, le pouvoir en place ne veut rien refuser à Henri Proglio. Il est certes devenu patron d'EDF en novembre 2009, mais il est resté longtemps, dans le même temps, président non exécutif de Veolia, groupe qu'il couve à distance. A l'époque, l'affaire fait même scandale, puisque Henri Proglio, qui figurait parmi les convives du Fouquet's, garde pendant un temps une double rémunération.

Mais surtout, Henri Proglio a dans la sphère publique un allié privilégié, en la personne d'Augustin de Romanet, qui est devenu directeur général de la CDC juste avant l'élection présidentielle de 2007. Proche de Jacques Chirac, comme l'a lui-même été longtemps Henri Proglio, Augustin de Romanet se sait dans le collimateur de Nicolas Sarkozy, qui ne l'apprécie guère. Assez logiquement, il fait donc sans trop le dire d'Henri Proglio son "protecteur" dans la vie des affaires.

[Le mystère des Mines de la Lucette](#)

Très vite, cela se murmure dans les couloirs de la Caisse des dépôts : Augustin de Romanet et Henri Proglio sont à tu et à toi. En sa qualité de premier actionnaire de long terme de la place de Paris, le premier siège d'ailleurs au conseil de Veolia tandis que le second siège au conseil de CNP Assurances, l'une des principales filiales de la CDC, et préside même – on se demande bien en quelle qualité ! – son comité des nominations et des rémunérations. Le nom de Proglio fait beaucoup jaser à la CDC. D'ailleurs pas seulement à cause du prénom Henri, tout autant à cause de son frère jumeau, René, qui préside aux destinées de la filiale française de la banque d'affaires Morgan Stanley. A la fin de 2009, la filiale immobilière de la CDC, Icade, procède en effet à une acquisition qui surprend de nombreux hauts fonctionnaires de la maison : la filiale publique rachète au prix fort La Compagnie la Lucette (connue auparavant sous le nom de "Mines de la Lucette"), alors qu'elle est au bord de la faillite. Et le bienheureux vendeur n'est autre que Morgan Stanley France, piloté par... René Proglio.

[Henri Proglio](#)

Quoi qu'il en soit, ce sont des liens de forte proximité qu'Augustin de Romanet et Henri Proglio entretiennent. Et c'est l'une des raisons qui contribuent à ce que cet absurde projet de mariage Veolia Transdev finisse par voir le jour : Henri Proglio y tient, pour assommer la concurrence et consolider la position de son ex-empire et éventuelle base de repli, Veolia. Augustin de Romanet, lui, ne veut rien refuser à celui qui le protège. Le pouvoir sarkozyste, à l'Élysée, approuve et laisse faire.

Augustin de Romanet, lui, conteste de manière formelle cette version des faits. Il fait valoir qu'une seule personne dans la galaxie Caisse des dépôts, en l'occurrence Joël Lebreton, à l'époque directeur général de Transdev, est à l'origine de ce projet. C'est lui qui aurait fait valoir à la Caisse que le mariage était dans l'intérêt de Transdev, sans que Henri Proglio ne se soit d'aucune manière manifesté.

Quoiqu'il en soit, à peine bouclée, [l'affaire tourne au fiasco](#). Antoine Frérot qui devient quelque temps plus tard le patron de Veolia – et que son parrain, Henri Proglio, tente très vite de déstabiliser, avec l'assentiment au moins tacite des instances dirigeantes de la CDC – [se rend compte que son groupe croule sous l'endettement](#). Dans le climat actuel de crise économique gravissime, il doit reconquérir les faveurs des marchés financiers en vendant des actifs.

C'est donc cela la stupéfiante histoire de la privatisation ratée de Transdev : quelques mois à peine après le [mariage contre nature](#) qui donne naissance à VTD, le patron de Veolia est dans l'obligation d'envisager de rétrocéder la part de 50 % qu'il détient dans la société commune. Un formidable gâchis ! Tout le monde savait que ce projet était contraire à l'intérêt général ; et pourtant il a été mené à son terme ; et sitôt achevé, le projet doit être détricoté...

Mais il doit l'être dans les pires des conditions. D'abord, [Veolia est très chahuté en Bourse](#), et le groupe veut agir vite, ce qui n'est jamais favorable au vendeur. Le climat est d'autant plus détestable qu'Henri Proglio multiplie les embûches sur le chemin de son successeur, devenu trop indépendant à son goût. Et puis surtout, le marché des transports urbains est déprimé et [de nombreuses collectivités s'inquiètent de ce mariage](#), se détournant de VTD.

Résultat : les comptes de la filiale ont fait la grande culbute. Quand Veolia envisage de céder sa part, les conditions de marché se sont donc totalement retournées, et les perspectives financières de l'opération n'ont plus rien à voir avec celles qui prévalaient à l'époque du mariage. Antoine Frérot, le nouvel homme fort de Veolia, n'a pourtant pas le choix. Pour apaiser les marchés financiers, il a promis en 2011 de soumettre Veolia à une sévère cure d'austérité, **avec à la clef pour la période 2012-2013 la cession de près de 5 milliards d'euros d'actifs**, pour ramener l'endettement du groupe sous les 12 milliards d'euros. Même si les conditions ne sont pas favorables, **il faut donc vendre ces 50 % de VTD, en accord avec la CDC.**

Le fusil à tirer dans les coins du « Figaro »

Dans les premiers mois de 2012, Veolia engage des négociations avec divers fonds d'investissement en vue d'une rétrocession de sa participation. Dans le lot, il y a notamment Carlyle, PAI et puis un fonds moins connu du grand public mais très actif dans le secteur des infrastructures, le fonds Cube (ici son site Internet).

Vers la fin du mois d'avril 2012, c'est finalement ce dernier fonds, Cube, que retient Veolia et avec lequel il engage des négociations exclusives. Ce fonds présente en effet des avantages. Fondé à l'origine par Bernard Migus, un ancien d'Ixis (l'ex-banque d'investissement de la CDC que les Caisses d'épargne lui ont arrachée et qui est maintenant l'une des composantes de Natixis, filiale de BPCE), le fonds est resté, si l'on peut dire, culturellement proche des problématiques publiques ou parapubliques. Et ses dirigeants sont connus sur la place de Paris. Dans le courant du mois de mai, il semble donc probable que les tractations vont aboutir et que le fonds Cube va racheter les parts de Veolia pour devenir le nouveau partenaire de la CDC dans VTD.

L'article du Figaro

Et pourtant, non ! Samedi 15 juin, un très étrange article du Figaro, faisant référence à de mystérieuses sources anonymes, révèle que **la CDC « refuse les conditions posées par le fonds Cube (groupe Natixis) pour reprendre les parts de Veolia dans le groupe de transports urbains »**.

Citant à plusieurs reprises une « source proche du dossier », Le Figaro explique en ces termes la proposition du fonds Cube : « Sa dernière offre, mise sur la table le 8 juin dernier, devait expirer vendredi 15 juin. Or, elle a été refusée par la Caisse des dépôts. Car le fonds – qui n'a pas totalement bouclé le financement de l'opération – ne valorise plus VTD qu'à 350 millions d'euros, avant une augmentation de capital de 800 millions partagée avec la CDC. Cube réclame en outre la part du lion dans la gouvernance de la société dont il compte désigner l'équipe dirigeante. Mais surtout, il prévoit des cessions d'actifs massives aux États-Unis, au Canada, en Allemagne, en Australie... qui auraient amputé d'un tiers environ le résultat opérationnel de VTD et réveillent les craintes d'un démantèlement. »

Et plus loin, le quotidien ajoute : « “Les négociations avec Cube se poursuivent“, affirme une source proche du dossier. Dans les faits, c'est pourtant une tout autre solution qui a commencé vendredi à faire l'objet de négociations serrées. La Caisse des dépôts propose en effet une alternative à Veolia : un schéma qui la verrait prendre le contrôle exclusif de VTD. La Caisse monterait en effet à 60 % du capital par le jeu de la conversion de tout ou partie de leurs créances d'actionnaires respectives, représentant l'équivalent de 800 millions d'euros capital.

Un prêt bancaire viendrait rembourser une autre partie de la dette de VTD due à Veolia. Et quelques cessions d'actifs pourraient permettre d'atteindre le but ultime recherché par Veolia Environnement : sortir de son bilan l'essentiel de la dette supportée au titre de son activité transport (**un peu plus de 1 milliard d'euros à fin 2011**). »

Laissons de côté les arguments utilisés dans cet article suggérant que les projets de cessions d'actifs aux États-Unis, au Canada ou en Australie seraient dangereux, car ils voudraient dire que le groupe est menacé d'un démantèlement. Argument absurde, qui se renverse : **les entreprises françaises assumant des missions de service public ont-elles pour mission, comme les groupes du CAC 40, de devenir des firmes mondialisées, délaissant progressivement le territoire national pour conquérir les marchés internationaux ?**

On connaît la logique de ce raisonnement : c'est celle qui a présidé aux aventures folles d'EDF en Italie ou en Argentine et à se désintéresser de plus en plus de ses missions de service public en France.

Et ne retenons de cet article du Figaro que ce qu'il révèle, à savoir que **la CDC veut faire capoter le projet de cession de Veolia au profit de Cube**. Pour quelle raison ? L'affaire apparaît d'autant plus mystérieuse que, si la Commission de surveillance de la Caisse a été informée, le directeur général par intérim de la CDC, Antoine Gosset-Grainville, n'a pas jugé utile de décrocher son téléphone pour en parler aux nouveaux ministres de Bercy ou aux collaborateurs de François Hollande à l'Élysée. **L'affaire engage des fortunes d'argent public** mais plutôt que d'être conduite en toute transparence, elle donne lieu à des manœuvres en coulisse, avec l'aide de discrets cabinets de communication qui ne disent pas leur nom. Mais tout cela est cousu de fil blanc.

Antoine Gosset-Grainville

En toute logique, Antoine Gosset-Grainville (*ancien directeur adjoint de cabinet de François Fillon à Matignon*), qui assume l'intérim à la direction générale de la CDC depuis le 7 mars, date de la fin du mandat d'Augustin de Romanet, aurait en effet pu faire valoir à ses partenaires de Veolia, et au fonds Cube, que cette période de transition politique n'était pas favorable à une décision aussi lourde pour la CDC et qu'il avait besoin d'un délai, le temps que le nouveau gouvernement s'installe, pour les informer et faire ses choix.

Or, au lieu de cela, c'est donc le choix d'un **esclandre public tonitruant** qui est choisi, dans le dos de Bercy et de l'Élysée. Pourquoi ce coup fourré dont le journal d'Etienne Mougeotte est comme par hasard l'instrument ? A la CDC, on nie certes farouchement être cette « source proche du dossier » qui est à l'origine de cette très mauvaise manière. Pour deux raisons qui se complètent, il n'est pourtant pas difficile de savoir à qui profite le crime.

La première raison a trait aux conditions financières de l'opération que Veolia était en train de conclure avec le fonds Cube. Comme l'indique Le Figaro, l'offre du fonds repose sur une valorisation de la société VTD de 350 millions d'euros. Sans doute cette évaluation est-elle basse. C'est la loi de toute négociation : l'acquéreur potentiel a intérêt à faire une offre modeste. Mais l'évaluation n'est visiblement pas absurde, puisque Veolia a choisi ce fonds pour conduire des négociations exclusives. Or, ce chiffre de 350 millions d'euros, pour faible sans doute qu'il soit, laisse songeur car il permet de prendre une mesure de la perte colossale que la CDC pourrait avoir enregistré en quelques mois dans cette invraisemblable opération à laquelle elle n'aurait jamais dû prêter la main. Selon les informations recueillies par Mediapart, la valorisation de VTD retenue lors du mariage était d'environ 4,2 milliards d'euros ; les dettes bancaires approchaient 500 millions d'euros ; et les avances d'actionnaires étaient environ de 1,8 à 1,9 milliard d'euros. Au total, la valeur des fonds propres de VTD se situait donc au moment du mariage entre 1,8 et 1,9 milliard d'euros. Autrement dit, l'offre de Cube, si elle devait aboutir – et quand bien même serait-elle basse –, aurait fait éclater au grand jour un véritable désastre financier, l'un des plus ahurissants du dernier quinquennat, celui de Nicolas Sarkozy : au total, les deux partenaires, Veolia et CDC, ont subi une perte en capital de l'ordre de 1,5 milliard d'euros, soit 750 millions d'euros chacun. Est-ce donc cela qu'Antoine Gosset-Grainville n'a pas voulu faire apparaître ? De peur que le bilan calamiteux d'Augustin de Romanet, dont il a longtemps été le directeur financier, ne puisse être établi, a-t-il préféré s'opposer à la conclusion d'un accord entre Veolia et Cube ? C'est une hypothèse à prendre au sérieux car, mécaniquement, les dépréciations auraient dû apparaître dans les comptes futurs de la Caisse. Si le fonds Cube pose problème à la CDC, c'est donc d'abord pour cela : la conclusion du “deal” conduisait à la révélation des pertes potentielles.

Le gouvernement socialiste, auquel beaucoup de cachotteries ont été faites, risque donc de ne guère apprécier ce jeu de billard à plusieurs bandes.

D'autant que Cube proposait dans son schéma de reprise des parts de Veolia une augmentation de capital de 800 millions d'euros de VTD, partagée avec la CDC, celle-ci devant convertir en capital 400 millions d'euros d'avances d'actionnaire. S'il est urgent de recapitaliser la société à cette hauteur, où l'Etat ou la CDC vont-ils trouver pareille somme, si le projet d'accord capote ? Et si une telle somme devait être mobilisée sur fonds publics, ne serait-ce pas autant de moins pour les autres projets du gouvernement, comme par exemple la Banque publique d'investissement ? Le gouvernement a donc de bonnes raisons d'être furieux d'avoir été tenu à l'écart d'une réflexion qui engage si lourdement les finances publiques. D'autant qu'en la circonstance, on devine encore une fois **l'ombre d'Henri Proglio** dans les coulisses de ces tractations.

Les manœuvres d'Henri Proglio

Proche de Nicolas Sarkozy, protégé en permanence par lui, le patron d'EDF n'ignore pas en effet qu'il est dans le collimateur du nouveau gouvernement. Selon nos informations, les relations se sont même fortement tendues depuis quelques jours, et la puissance publique a décidé de mettre Henri Proglio à l'épreuve.

La première confrontation est publique et a eu lieu sur les rémunérations. De tous les PDG des entreprises publiques, celui d'EDF est en effet celui qui était le plus cher payé, avec des rémunérations fixes et variables atteignant 1,55 million d'euros l'an. C'est donc lui qui devra faire le plus gros sacrifice, en acceptant que ses gains ne dépassent plus les 450 000 euros annuels que le nouveau gouvernement a fixés comme plafond. Mais, ce que l'on sait moins, c'est que le gouvernement attend aussi d'Henri Proglio qu'il remette de l'ordre dans sa maison.

Au fil des ans, les PDG successifs d'EDF, de François Roussely jusqu'à Henri Proglio, en passant par Pierre Gadonneix, ont en effet accepté pour leur état-major des rémunérations d'un niveau inouï pour une entreprise publique. A titre d'illustration, le directeur financier d'EDF, Thomas Piquemal (ex-associé gérant de la banque Lazard - ici sa biographie sur Wikipedia), aurait une rémunération annuelle qui avoisinerait 1,3 million d'euros. Et d'autres collaborateurs d'Henri Proglio seraient dans des situations voisines. Sur cette affaire, Henri Proglio n'en a donc pas fini avec le gouvernement.

Mais ce dossier n'est pas le seul. Le gouvernement est aussi très agacé à cause d'autres dossiers qu'il découvre, comme les conditions des appels d'offres d'EDF pour la réalisation des générateurs électriques de secours décidés, au lendemain de Fukushima, pour moderniser et sécuriser les centrales nucléaires françaises – conditions qui seraient assez peu conformes à l'idée de patriotisme économique.

Bref, Henri Proglio a de bonnes raisons de penser qu'il pourrait avoir intérêt à quitter EDF de lui-même, avant que la confrontation avec la gauche ne devienne trop rugueuse. Et s'il tirait sa révérence, où pourrait-il aller ? Pour des « sources proches du dossier », comme dirait Le Figaro, cela ne fait aucun doute – et c'est l'autre explication de ce brutal et nouveau psychodrame : c'est à Veolia qu'Henri Proglio aimerait retourner. Et à cette fin, il est disposé à relancer la guerre qu'il a conduite ces derniers mois contre son successeur, Antoine Frérot.

Ceci pourrait donc expliquer, au moins en partie, cela : si la direction actuelle de la Caisse des dépôts et consignation joue dans ce dossier un jeu solitaire et a fait capoter (au moins provisoirement) les négociations avec Cube, sans en informer au préalable le nouveau gouvernement, c'est que, toujours proche d'Henri Proglio, elle n'ignore pas que cet échec des négociations pourrait déclencher une tempête pour Veolia et son actuel PDG. L'épée des marchés financiers dans les reins, le groupe a impérieusement besoin que les cessions d'actifs aient lieu tambour battant ; et tout faux pas risque de coûter cher à Antoine Frérot.

C'est donc cela aussi l'explication de cette ténébreuse histoire : Henri Proglio est en embuscade. La puissance publique n'aura sans doute pas même besoin de le pousser vers la sortie ; il est déjà à la manœuvre pour se trouver un point de chute où nul ne viendra lui chercher des noises à cause du **niveau exorbitant de ses rémunérations**.

Et c'est ainsi que, dans les arcanes obscurs du capitalisme parisien, plus de 1,5 milliard d'euros sont partis en fumée. Dont environ 750 millions d'euros d'argent public... !!!

COMMENTAIRE : on nous bananait en nous faisant croire que : "tout va très bien madame la marquise", vieille ritournelle-maison... Que vont-donc devenir les détenteurs d'actions ?? ET NOUS les Traminots, qu'allons-nous devenir... ?? Monsieur ESTROSI va-t-il oser courir le risque de se marier avec un tel parti ???? On va bientôt mesurer l'impact de ces informations qui tombent au plus mauvais moment, puisqu'il paraît que la décision concernant la DSP tombera le 20 juillet... !!

CGT TaM